© Drogues Info Service - 10 juin 2025


Vos questions / nos réponses

# Est-ce qu’un test salivaire est demandé à la commission médicale ?

Par Ninax5789 Postée le 01/12/2024 11:09

> J’ai rendez-vous à la commission médicale le 5 décembre, j’ai déjà effectué mes tests sanguins et urinaires qui sont revenus négatifs mais entre-temps j’ai consommé un peu de cannabis ( 1 g sur une semaine) j’ai arrêté de fumer ce samedi mais je passe jeudi à la commission médicale. Y a-t-il un risque qui font un test salivaire sur place ? Si oui, pensez-vous que je serai encore positif dans la salive jeudi ?

---

**Mise en ligne le 05/12/2024**

Bonjour,

Lors de la commission médicale, vous allez présenter vos résultats d'analyses et de tests psychotechniques. En théorie, aucun test même salivaire n'est prévu le jour-même, Cependant nous savons que pour les consommations d'alcool les médecins de la commissions médicale ont toute lattitude pour apprécier la situation le jour même et l'éventuelle necessité d'un test sur place. Nous ne disposons pas d'information quant à cette éventualité pour ce qui est des produits stupéfiants.

Pour information, pour une consommation régulière (plus d'un joint par semaine), il faut jusqu'à 8 jours pour que le THC ne soit plus détectable dans la salive.

Bien cordialement.

---

**En savoir plus :**

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité